

Ville de Châteauneuf sur Charente  
 Membres en exercice: 22  
 Membres présents: 18  
 Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2020-06  
 Conseil Municipal du 29 Janvier 2020

**DATE DE CONVOCATION** : 23 Janvier 2020

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER- J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - P. ORMECHE - S. HIBON-MINET – P. FRÉON - J.P. ZUCCHI - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU – F. SARDIN

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : M. THINON-CLERC donne pouvoir à J.P. SIMON – K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI – S. LABROUSSE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: M. THINON-CLERC – K. GAI – K. PERROIS – S. LABROUSSE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. VILLEGER

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND COGNAC**

**VU** l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération D2019-385 de Grand Cognac en date du 14 novembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT** que le Président d'un établissement public de coopération intercommunale doit adresser chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement durant l'année passée ;

Considérant que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peuvent être entendus ;

**CONSIDÉRANT** que le Président de Grand Cognac a communiqué à chaque commune le rapport d'activités 2018 de Grand Cognac, dont le contenu a été présenté aux conseillers communautaires lors de la réunion du conseil communautaire du 14 novembre 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE PAR 22 VOIX POUR** :

- ✓ De prendre acte de la communication du rapport d'activités 2018 de Grand Cognac ;
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le signataire

Le Maire

Jean-Louis LEVESQUE